



## MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 26 août 2013 (Séance publique)

*Le Maire*

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire

#### Étaient présents :

Philippe MICHELON, Christine VALLA, Henri CROSASSO, adjoints,  
Juliette SABATE, Josette PETER, Emile FORM, Jean Paul SALLE, Pierre SALLE, Michel RICCI, Hervé MOREAU, Gilles PERLI, conseillers municipaux

**Formant la majorité des membres en exercice.**

#### Excusées :

Claudine FINE ayant donné pouvoir à Christine VALLA  
Nadine FERRARI

Le CASA est présent dans la salle.

La séance est ouverte à 20h00.

M. Emile FORM a été élu Secrétaire.

#### Affaires Financières

##### 1) Budget « commune » décision modificative n°3

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget « commune » 2013.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

##### 2) Budget « eau » décision modificative n°2

Le Conseil Municipal accepte la modification du budget « eau » 2013.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

##### 3) Gratification

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer un montant maximum de 500 € pour récompenser un agent communal qui se voit remettre la médaille du travail, un départ à la retraite d'un agent communal ou d'un enseignant exerçant sur la commune.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

##### 4) Subventions aux associations : attribution 2013 (suite)

Le Conseil Municipal attribue une subvention au Syndicat ovin de La Salle les Alpes pour un montant de 2 500 € et précise que les sommes sont inscrites au budget primitif 2013.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

#### Secrétariat Général

##### 5) Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer un nouveau contrat de 4 ans avec la CAF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017.



**Serre Chevalier Vallée**  
du Lautaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13  
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



**6) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement collectif et non collectif-exercice 2012**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement collectif et non collectif-exercice 2012.

**7) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des déchets-exercice 2012**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Elimination des déchets-exercice 2012.

**Administration Générale**

**8) Tarif repas**

Le Conseil Municipal accepte la nouvelle convention passée avec la Société Alpine de Boucherie portant sur l'augmentation des tarifs sur la cantine scolaire et le portage des repas à domicile et arrête les tarifs ainsi indiqués ci-dessous :

- Pour la cantine scolaire : de 5 € 20 à 5 € 35,
- Pour les portages de repas : de 7 € 55 à 7 € 66,
- Pour les repas adultes de la cantine : de 6 € 78 à 6 € 89.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**9) Coupe affouagère**

Le Conseil Municipal arrête les modalités de la coupe affouagère 2013.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Urbanisme**

**10) Réalisation d'une cabane de chronométrage –clot de l'Aravet**

Le Conseil Municipal accepte les travaux prévus par le Permis de Construire 005 161 13 H0 011 concernant le déplacement de la cabane de chronométrage située aux Arnoux et sa reconstruction sur le Clot de l'Aravet.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**11) Aménagement de sanitaires ouverts au public télécabine de Fréjus**

Considérant la nécessité d'aménager des sanitaires ouverts au public dans la Télécabine de Fréjus, Le Conseil Municipal autorise le SIGED à réaliser les travaux.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Travaux**

**12) Création d'une baignade biologique sur le plan d'eau du Pontillas-Avenant au lot n°2 étanchéité baignade**

Des modifications de travaux ont entraîné une plus-value de 13 926 € HT soit 15 902.02 € TTC, portant le lot n°2 à 189 296 € HT soit 226 398.02 TTC. Le Conseil Municipal accepte l'avenant au lot n°2 et autorise le Maire à le signer.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**13) Marché de travaux – Réalisation d'un bâtiment d'accueil pour le plan d'eau biotope. Lot n°4 : cloison/doublage**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché de travaux avec l'entreprise Briançon Cloisons pour un montant de 7 300 € HT soit 8 730.80 € TTC suite à la défaillance de l'entreprise Alp'Plac.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**14) Plan d'eau biotope de Serre Chevalier le Pontillas-Approbation du règlement intérieur et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours**

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur et le plan d'organisation de la surveillance et des secours.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**15) Plan d'eau biotope Serre Chevalier le Pontillas-Tarifs**

Le Conseil Municipal arrête les tarifs d'accès au Plan d'eau Biotope.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**



**16) Procédure administrative de mise en conformité des captages du Verney, du Rochasset et du Rocher Blanc. Avenant de transfert du contrat du 19/06/2003**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant avec la société Saunier Infra pour le transfert du marché initialement traité avec la société Saunier et Associés, en cessation d'activité.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Information - Questions diverses**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.**

- Attribution d'un logement communal résidence « Le Sporting » à Melle Nelly BOUTIER à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013. Loyer mensuel 277.43 €.
- Signature du marché relatif à la réalisation de la mise en conformité de 8 captages (Clos de Bore, Gratar, Marteau amont et aval, La Fermière, Pré de Jeanne, Gaudissard et Rocher de l'Enfer) attribué à la ASCONIT CONSULTANTS pour un montant de 22 606 € HT soit 27 036.78 € TTC.
- Il est donné mandat à la SCP SCHREIBER-FABIAN-VOLPATO pour défendre les intérêts de la Commune suite à la requête en dispense de paiement d'astreintes déposée par M. Jean-Louis BEGEL auprès de la Cour d'Appel de Grenoble.
- Signature d'un contrat entre la SARL Société Alpine de Boucherie et la Commune pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et le portage à domicile, pour une durée d'une année à compter du 1 septembre 2013. Ce contrat est renouvelable 3 fois.
- Signature d'une convention de location entre la Commune et Mme Marie Noëlle CHARRIEAU. Elle concerne un emplacement sur le parking du Pontillas pour une durée de 3 mois, du 15 juin au 15 septembre 2013, aux fins d'installer un circuit de voitures à pédales. Le loyer est fixé à 500 € pour la période.
- Attribution d'un logement communal résidence « Le Sporting » à M. Michel BRIDON à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Loyer mensuel 277.43 €.
- Il est donné mandat à la SCP LESAGE BERGUET GOUARD, pour défendre les intérêts de la Commune suite à la requête enregistrée auprès du Tribunal Administratif de Marseille, présentée par la PREFECTRE des HAUTES ALPES demandant l'annulation de la décision favorable du permis d'aménager PA 005 161 12H0 001 du 9/08/2013.
- Signature du marché relatif aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la rue de la Guisane, attribué à la EIRL Fabien GIRAUD pour un montant de 152 104 € HT soit 181 916.38 € TTC.

La séance est levée à 21h05

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.**

M. Marcel MATHIEU relance M. le Maire sur la création d'un regard d'eaux pluviales à proximité de sa propriété.

